

# Laïcité : Les fausses annonces de JM Blanquer

*Clôturent le 9 décembre le colloque organisé par le Conseil des sages de la laïcité, une institution qu'il a créée, JM Blanquer a insisté sur la place centrale de la laïcité. Il a fait plusieurs annonces qui ne devraient pas être difficiles à réaliser. Le ministre promet de mettre en place ce qui existe déjà...*

## Une épreuve aux concours qui existe déjà



"Les deux mamelles de l'Education nationale c'est la science et la République. On a besoin de re-scientifier la maison et de la républicaniser". Evidemment les deux mamelles évoquées par JM Blanquer dans son discours du 9 décembre devant le Conseil des sages de la laïcité sont le Conseil scientifique de l'Education nationale et ledit Conseil des sages. Deux créations du ministre dont il fait l'oriflamme de son action politique.

Après avoir évoqué la loi contre le séparatisme et défendu l'interdiction de l'instruction en famille, JM Blanquer a annoncé une "évolution structurelle" en matière de laïcité à la rentrée.

La première c'est l'enseignement de la laïcité dans la formation initiale des enseignants. "Les principes de la République et de la laïcité ont vocation à être très fermement enseignés aux futurs professeurs", annonce-t-il. Cet enseignement sera systématisé dans les Inspe sous la houlette des inspecteurs généraux Mark Sherringham et Tristan Lecoq. M Sherringham a été conseiller de R Barre, de F Fillon et de X Darcos. T Lecoq a conseillé de Villepin.

"A partir de la session 2022 les concours de recrutement apprécieront les connaissances des candidats sur les valeurs de la République et la laïcité. Leur formation sera adaptée pour les préparer", affirme JM Blanquer.

Une affirmation qui ne devrait pas trop changer les habitudes des Inspe. De 2011 à 2014, la formation initiale des enseignants comportait une épreuve "agir en fonctionnaire de l'Etat" qui incluait les valeurs de la République, la laïcité étant expressément nommée. Depuis 2015 les concours de recrutement des enseignants comportent toujours une épreuve sur les valeurs de la République et la laïcité.

Dans le concours des professeurs des écoles l'oral d'admission 2de partie "permet d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves... et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions et les valeurs qui le portent dont celles de la République". La formule est reprise pour l'épreuve sur dossier du concours d'admission du Capes, principal concours du second degré. JM Blanquer

vient donc d'annoncer la création d'une épreuve installée depuis au moins une décennie dans les concours de recrutement.

## **Un engagement des parents qu'ils prennent déjà**

La seconde annonce ministérielle est présentée comme la nécessité "de mobiliser la société civile et en premier lieu les parents d'élèves". "Il y a un immense sujet de ce côté", dit JM Blanquer. Il annonce la mise en place d'une "charte des droits et devoirs qui sera signée entre les parents et l'école". Celle-ci existe déjà. Depuis 2015 la Charte de la laïcité, voulue par V Peillon et portée par N Vallaud-Belkacem, est présente dans tous les carnets de correspondance et signée par les parents.

Sur twitter, Christian Chevalier, ancien secrétaire général du Se-Unse et actuellement membre du CESE, parle de "revêtir les habits de l'intransigeance pour enfoncer des portes déjà ouvertes"...

## **F Jarraud**

[Le discours du ministre](#)